Je soussigné tresorier de
l'academie certifie avoir
reçu cinq cent livres pour la
pention qui m'a été accordée
en cette qualité pour l'année
mil sept cent cinquante huit
dont quittance a Paris ce 9e
Janvier mil sept cent cinquante
neuf Foubert

~~XLVIII. Cotte LXIII.~~
XLVI. Cotte LXIII.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 2 N 437

carton 4
n° 15 (5)
FOUBERT